

Le consentement du patient ou résident

Les droits des usagers sont en constante évolution depuis 15 ans promouvant l'autonomie de la personne. La vulnérabilité liée à l'âge, la maladie, le handicap ou la précarité sociale peut questionner l'exigence de consentement de la personne à son admission en établissement, à la prise en soins et au projet de vie que peuvent lui proposer les professionnels. La loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population publiée en décembre 2015 mais aussi la loi de février 2016 créant de nouveaux droits pour les malades viennent renforcer des dispositifs préexistants pour permettre aux personnes d'anticiper leurs choix, bien en amont des séjours dans l'institution et la protection de leur volonté manifestée ou témoignée. Ce renforcement impose une modification des outils et procédures institutionnels mais aussi des pratiques des professionnels pour rendre effectif ce droit, fondamental et rénové, au consentement.

Date : le 18 Octobre 2019 à l'Espace Vestrepain à Toulouse
Animation : Mme HOUEL Dominique, Juriste

Techniques pédagogiques utilisées :

- Apports théoriques et méthodologiques synthétiques appuyés par diaporama
- Jeu pédagogique de mots croisés sur les concepts et les tiers en lien avec le consentement
- Ateliers en sous-groupes sur les documents existants dans les structures des participants : **venir avec 5 exemplaires des documents à travailler**
- Partage d'expériences

Appréhender la problématique éthique du consentement en établissement sanitaire ou médico-social

- ✗ Le consentement et ses notions apparentées
- ✗ Approche philosophique, juridique et éthique
- ✗ Capacité des usagers à consentir

Comprendre l'exigence juridique et l'expression d'un consentement libre et éclairé de l'usager

- ✗ Autonomie décisionnelle - Contrat et manifestation de l'échange des volontés – Non consentement : refus, renonciation - Situations concrètes en établissement sanitaire ou médico-social
- ✗ Caractères de validité du consentement : libre et éclairé
- ✗ Renforcement de la place faite à la réflexion éthique et à l'encadrement juridique autour des questions du consentement et du respect des choix des personnes vulnérables

Situer les rôles et les statuts des tiers par rapport au consentement de l'usager

Connaitre et distinguer les mesures d'anticipation

- ✗ Les protecteurs et facilitateurs du consentement de la personne en institution : statut, place et rôles
- ✗ L'anticipation favorisée au nom du principe d'autonomie et ses différents dispositifs
- ✗ Nouveaux rôles de la personne de confiance suite à son renforcement en 2015-2016 dans le sanitaire et le médico-social

Adapter les documents institutionnels en conformité aux évolutions juridiques relatives au recueil du consentement libre et éclairé

- ✗ Traçabilité du consentement et documents d'information ou contractuels : contrat de séjour et ses annexes, livret d'accueil et autres documents de communication autour du consentement ou des actes proposés
- ✗ Procédures visant à s'assurer de l'obtention d'un consentement libre et éclairé : préparation de l'admission, entretien d'admission, consentement au fil de la prise en soins, ...
- ✗ Ateliers en sous-groupes sur les documents d'information et de recueil de consentement : pour cet atelier, les participants sont invités à **apporter 5 exemplaires des documents existants dans leur institution et sur lesquels ils souhaitent travailler lors de ces ateliers**